

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS  
QUATRIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE  
16 MARS 2022 À 18:30 HEURES  
MICROSOFT TEAMS**

## **PROJET DE PROCÈS-VERBAL**

### **1. Ouverture de la séance**

Ouverture de l'assemblée à 18 h 31

### **2. Vérification des présences**

#### **Membres parents**

Caroline Babin  
Roxane Gervais  
Marie-Claude Bellemare  
Michel Bouchard  
Marilyn Lemire (ABSENTE)  
Lorraine Thibault

#### **Membres du personnel**

Véronique Deslauriers, directrice  
Mélodie Robichaud, secrétaire  
Annie Lavoie, enseignante  
Tristan Brochu, enseignant  
Vicky St-Pierre, enseignante  
Denise Bérubé, SDG (ABSENTE)  
Jeanne Pelletier SDG

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Vicky St-Pierre propose d'adopter l'ordre du jour, appuyée par Madame Caroline Babin. À l'unanimité.

### **4. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 9 juin 2021**

Madame Véronique Deslauriers fait un suivi sur la classe extérieure. Elle mentionne que M. Roberge et M. Legault ont donné 3000\$ pour l'aménagement de la classe extérieure. Elle ajoute que les plans sont en préparation et que nos demandes de soumissions pour le tableau et le reste du mobilier sont faites. Le tableau aura un pied en béton, il sera d'un côté en porcelaine, l'autre noir et il sera aimanté. Le coût est de 5000\$. Madame Roxane Gervais propose d'approuver le procès-verbal du 26 janvier 2022, appuyée par Monsieur Tristan Brochu. À l'unanimité.

### **5. Suivis au budget**

Madame Véronique Deslauriers demande aux enseignants s'il y a des demandes au fonds 8. Madame Annie Lavoie demande 375\$ pour l'achat des clés USB qui serviront pour l'album de finissants des élèves de 6<sup>e</sup> année. Monsieur Michel Bouchard propose d'adopter la demande, appuyé par Madame Lorraine Thibault. À l'unanimité. Madame Véronique Deslauriers poursuit avec les prévisions budgétaires. Elle a eu sa rencontre de projections début mars et une prévision de surplus de 36 725\$ au fonds 0 et 14 240\$ au fonds 5. Ce surplus est dû au personnel absent sans remplacement, moins de libérations que prévu initialement et des allocations non dépensées encore. Pour l'instant, nous avons commandé.

CE220316-025

CE220316-026

CE220316-027

12 portables pour les élèves dyslexique-dysorthographique ou avec hypothèse. Ensuite, elle demandera au personnel de lui faire une liste de besoins pour acheter du matériel, des libérations etc. De plus, elle aimerait bonifier le tutorat pour en faire bénéficier les élèves en difficulté avec le surplus au fonds 5.

CE220316-028

## **6. Normes et modalités 2022-2023**

Madame Véronique Deslauriers présente le document qu'elle a présenté au CPE ainsi que l'échelle d'appréciation. Pas de changement pour cette année. Madame Caroline Babin propose d'approuver les normes et modalités, appuyée par Monsieur Tristan Brochu. À l'unanimité.

CE220316-029

## **7. Photos scolaires**

Madame Véronique Deslauriers présente les différentes options et choix de photographes pour l'an prochain. Avec les critères établis l'an dernier, Monsieur Bouchard se propose de comparer les compagnies et d'établir quelle compagnie répond le mieux aux critères et nous choisirons à la prochaine séance le photographe pour l'an prochain. À l'unanimité.

CE220316-030

## **8. Campagne de financement 2022-2023**

Madame Véronique Deslauriers explique qu'elle a reçu 2 propositions. Il y a la compagnie Perfection avec la vente de Tartes St-Donat comme cette année et la compagnie Planette qui vend des produits ménagers écologiques. Les membres s'entendent pour avoir 2 campagnes de financement. La vente de tartes St-Donat avant Noël et la vente des produits Planette au printemps. Madame Vicky St-Pierre propose d'adopter les propositions, appuyée par Madame Caroline Babin. À l'unanimité.

CE220316-031

## **9. Critères de sélection de la direction de l'école**

Madame Véronique Deslauriers présente les documents avec les critères et demande aux membres s'ils veulent modifier ou ajouter des critères. Les membres s'entendent pour garder le premier document tel qu'il est. À l'unanimité. Monsieur Michel Bouchard signera le document officiel.

## **10. Mot de la direction**

Madame Véronique mentionne que le ministre accorde un montant de 8713\$ pour le service de tutorat à notre école. Les enseignants ont fait le choix d'offrir le tutorat en sous-groupe ou de faire du coenseignement. Les élèves concernés ont reçu une autorisation à faire signer par leurs parents. Ils auront 10 heures de services pour travailler une matière-compétence spécifique. Cette mesure pourrait être bonifiée avec les surplus de 14 420\$ au fonds 5. Il y aura une discussion avec l'équipe. Les élèves n'ont plus besoin de porter le masque une fois assis à leur place en classe depuis le 7 mars dernier. Ils le conservent dans les déplacements, en autobus et en éducation physique. Pour l'instant, ce n'est pas tous les élèves qui l'enlèvent. Madame Véronique s'informe si les nouveaux membres ont des questions, ou des commentaires sur la formation obligatoire en ligne.

### **11. Mot du représentant au comité de parents**

Rien à mentionner.

### **12. Information du président**

Rien à mentionner.

### **13. Information des enseignants**

Rien à mentionner

### **14. Informatin du S.D.G.**

Madame Jeanne Pelletier remplace Madame Denise Bérubé jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle mentionne que les inscriptions au SDG pour l'an prochain se dérouleront sur Mozaik du 2 au 20 mai prochain.

### **15. Information du personnel de soutien**

Madame Mélodie Robichaud mentionne qu'elle est très heureuse d'être de retour au travail après 3 mois d'absence. Elle remercie son équipe et l'école du Méandre qui a fait les inscriptions pour notre école.

### **16. Varia**

Rien à mentionner

### **17. Levée de l'assemblée**

Monsieur Michel Bouchard propose la levée de l'assemblée à 19h45, appuyé par Madame Vicky St-Pierre. À l'unanimité.